



Vendredi 25 août 2022
Communiqué de presse

Chabeuil et Montélier

Alerte sur la ressource en eau

Malgré les précipitations du 18 août dernier, le niveau d'eau de la source de Peyrus continue à décroître. Les communes de Chabeuil et Montélier sont à leur tour placées en alerte renforcée. Les habitants sont incités à l'économie et à limiter leurs usages de l'eau uniquement pour leur consommation et leurs besoins sanitaires.

Valence Romans Agglo, via sa direction de l'Eau et de la préservation de la ressource en eau, poursuit son travail de mesures et de traitement des données afin de classifier la situation des différentes ressources du territoire en termes d'alimentation en eau potable. Les principaux points durs se situent toujours sur l'Est, au pied du Vercors, avec les communes qui sont alimentées par des sources.

Information des usagers et restrictions des usages

Sur le secteur de Chabeuil et Montélier, c'est le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de Valence (SIEPV) qui assure, pour le compte de Valence Romans Agglo, la gestion et l'exploitation du réseau public d'eau potable. Une information est diffusée ce jour aux 1 451 abonnés par courriers postal et électronique leur rappelant d'utiliser l'eau uniquement pour leur consommation et leurs besoins sanitaires. Il est notamment précisé :

Dans ce contexte de sécheresse exceptionnelle qui se prolonge, et afin d'éviter de potentielles interruptions d'eau potable dans votre quartier, merci :

- ***d'être particulièrement vigilants aux éventuelles pertes d'eau (chasse d'eau qui coule, robinet laissé ouvert, bruit d'eau anormal...),***
- ***de fermer l'eau quand vous vous brossez les dents ou vous lavez les mains,***
- ***d'arrêter les bains, de limiter le nombre et la durée des douches,***
- ***d'utiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser...***

L'eau est un bien précieux, vital, à ne pas gaspiller. Nous avons besoin que chacun poursuive ces actions durablement. Pour rappel, un arrêté préfectoral sécheresse du 20/07/2022 a déjà placé le secteur de la Plaine de Valence en alerte CRISE, le niveau le plus restrictif. Le non-respect de ces restrictions d'eau est passible de 1 500 € d'amende et de 3 000 € en cas de récidive.

Une information identique a été diffusée, par Véolia et la Régie d'Eau de Valence Romans Agglo, les 8 et 12 août derniers, à l'attention des 1 701 abonnés des réseaux de Barcelonne et Châteaudouble, et de Charpey, Peyrus et Saint-Vincent-la-Commanderie. Ces communes sont toujours en situation d'alerte avec des niveaux en eau très bas.

Vigilance en cours sur les autres secteurs

D'autres secteurs sont aussi en souffrance à cause de la faible productivité des sources (Barbières-Bésayes). À l'heure actuelle, les solutions temporaires appliquées suffisent. La Direction de l'Eau et de la Préservation de la Ressource en eau de Valence Romans Agglo est d'autant plus vigilante que cette situation pourrait encore évoluer avec la persistance d'un temps sec et les retours de vacances faisant remonter les consommations en eau potable.

Contact presse

Direction de la communication | 04 75 81 30 38 | communication@valenceromansagglo.fr | judith.eno@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

